

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT 343-2024**

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Cookshire-Eaton que le conseil de ladite municipalité à une séance régulière tenue le 4 mars 2024 a adopté le règlement suivant :

- *Règlement numéro 343-2024 concernant la citation comme immeuble patrimonial pour l'église St. Peter's, située au 45 rue principale Ouest (Cookshire).*

AVIS PUBLIC est également donné que ledit règlement est actuellement déposé sur notre site internet au <https://cookshire-eaton.qc.ca/ville/la-ville/avis-publics> et au bureau de l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous ([greffe.cookshire-eaton@hsfqc.ca](mailto:greffe.cookshire-eaton@hsfqc.ca) ou 819 560-8585).

Donné à Cookshire-Eaton, ce 19 mai 2024.

La greffière adjointe



Françoise Ruel